



Attribution provisoire

La Direction de l'Unité Postale de Wilaya de Chlef porte à la connaissance de l'ensemble Des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°35/2024, Paru le 29/07/2024, Par affichage dans les organismes étatiques de la wilaya de Chlef tels que : OPGI, CHAMBRE DE COMMERCE, APC, et dans le site web d'Algérie portant sur le choix d'un fournisseur Pour « Réalisation et mise en place des enseignes lumineuses au niveau des bureaux de poste » qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le contrat est attribué provisoirement au fournisseur BELHADJ MEHDI ZAHRA

Désignation	Attribution Provisoire	Note Technique (/70 Pts)	Montant de l'offre financière DA/TTC	Délai de livraison
Réalisation et mise en place des enseignes lumineuses au niveau des bureaux de poste	BELHADJ MEHDI ZAHRA NIF298744100387807 RC18A457303-00/02	70 pts	<u>559 300.00</u> <u>Offre la moins disante</u>	30 jours

Tout soumissionnaire ayant contesté le choix, peut se présenter au siège de La Direction de l'Unité Postale de la Wilaya de Chlef, pour plus des éclaircissements.

CHLEF le :

18 AOUT 2024

Le Directeur de L'Unité Postale
De la Wilaya de Chlef

Directeur de l'Unité Postale
De la Wilaya de Chlef

DAHMANI Hannachi